

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

NOUS SOMMES FIERES
D'APPARTENIR À UNE
ENTREPRISE OÙ
BIENVEILLANCE,
COLLABORATION, CONFIANCE,
RESPECT ET SOLIDARITÉ
SONT ANCRÉS
DANS LES ACTES ET
PENSÉES DE TOUS.
NOUS SOMMES
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE
ENTREPRISE AGILE,
FAISONS PREUVE
D'INITIATIVE ET
ANTICIPONS LES BESOINS
DES COLLÈGUES,
DES CLIENTS
ET DU MARCHÉ.
NOUS SOMMES
PROACTIFS

NOUS AGISSONS
AVEC INTÉGRITÉ,
TRANSPARENCE
ET ÉQUITÉ
ET ASSUMONS PLEINEMENT
NOS RESPONSABILITÉS
ENVERS NOS COLLÈGUES,
CLIENTS,
PARTENAIRES
ET LE GROUPE.
NOUS SOMMES
RESPONSABLES

RAPPORT
DE GESTION
2020

Votre assureur en bref

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie évolue dans le domaine de l'assurance indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

Statut juridique

Fondation au sens des art. 80 ss CCS

Siège social

Neuchâtel

Conseil de fondation

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Fabio Pietro Bongiovanni
Secrétaire	M. Roland Marcel Eberle
Membres	M. Hugues Apothéloz M. Urs Schwaller

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	Mme Sophie Revaz M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Pierre-Luc Marilley M. Paul Rabaglia M. Florian Raemy

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.
Gravissons, ensemble, cette colline.**

Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	150 427	177 815
Nombre d'assurés assurance perte de gain (LAMal)		1824	1429
Total du bilan	CHF	5 779 112	4 271 502
Chiffre d'affaires par secteur d'activité			
Assurances perte de gain (LAMal) - Assurance individuelle	CHF	6782	2694
Assurances perte de gain (LAMal) - Assurance collective	CHF	1 663 216	1 588 247
Total	CHF	1 669 998	1 590 941
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	37 208	36 924
en % des prestations nettes d'assurance		3,7%	3,4%
Total des fonds propres LAMal	CHF	3 398 915	3 214 488
en % des primes		203,5%	202,4%

Gouvernance

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

Karin Perraudin – Présidente ²

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président ³

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire ²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre ^{1,3}

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre ²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Jean-Blaise Conne – Membre ¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre ^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

Jürg E. Tschanz – Membre ²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

¹Membre de la Commission d'audit et des risques ²Membre de la Commission innovation et transformation digitale

³Membre de la Commission de rémunération et de nomination

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Les membres de la Direction générale en 2020

Thomas Boyer – Directeur général

Licencié HEC.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit / Avocat.

Florian Raemy – Finances

Ingénieur EPFL. MBA HEC

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit / Avocate.

Paul Rabaglia – Transformation & Business Development

Licencié HEC.

Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Philippe Buthey – Technologies

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en Sciences économiques.

FONCTION COMPLIANCE

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

FONCTION GESTION DES RISQUES

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

AUDIT INTERNE

L'Audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a été rémunéré à hauteur de Fr. 8000.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 1600.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie sur cette rémunération de la Direction générale est de 0,02%, soit Fr. 505.–, dont Fr. 118.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est de 1,54%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,06%.

Rapport financier

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a atteint un chiffre d'affaires net de 0,8 million de francs, en hausse de 11,2% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 0,5 million de francs, en baisse de 8,2% par rapport à l'année précédente.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élèvent à Fr. 147 759.- pour l'exercice 2020. Les frais administratifs pour 2020 sont en baisse de 3,3% et représentent 8,9% du volume des primes (9,6% en 2019).

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé une perte de Fr. 5534.-, en raison du résultat net des placements, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de Fr. 34 000.-.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2020 un résultat bénéficiaire de Fr. 150 427.-, montant intégralement attribué aux réserves. Nous relevons l'excellente santé financière de la fondation.

RAPPORT FINANCIER

11	Compte de résultat
12	Bilan
13	Tableau des flux de trésorerie
14	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
15	Principes comptables et méthodes d'évaluation
17	Compte de résultat par domaine d'activité
18	Explications relatives au compte de résultat
19	Explications relatives au bilan
20	Autres indications
21	Utilisation du résultat
22	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	823 860	741 007
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 483 301	- 526 470
Variation des provisions techniques	8	- 4 285	32 076
Autres charges d'assurance		- 32 554	- 29 525
Total des charges de l'assurance		- 520 140	- 523 918
Frais de gestion et d'administration	3	- 147 759	- 152 871
Résultat technique de l'assurance		155 961	64 218
Autres charges financières		- 6 173	- 2 677
Produits sur les placements en capitaux	4	88 136	159 601
Charges sur les placements en capitaux	4	- 53 497	- 25 327
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 34 000	- 18 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 5 534	113 597
Résultat de l'exercice		150 427	177 815

Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs en CHF			
Placements de capitaux	5	2 274 329	2 238 137
Comptes de régularisation	6	9 256	8 751
Créances	7	673 173	794 276
Liquidités		2 822 355	1 230 337
Total des actifs		5 779 112	4 271 502

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs en CHF			
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		3 181 915	3 031 488
Fonds propres		3 181 915	3 031 488
Provisions techniques pour propre compte	8	37 208	36 924
Autres provisions techniques	8	7 000	3 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	217 000	183 000
Comptes de régularisation	10	27 060	11 900
Dettes	11	2 308 929	1 005 190
Fonds étrangers		2 597 197	1 240 014
Total des passifs		5 779 112	4 271 502

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
Résultat	150 427	177 815
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 9 730	- 109 739
Amortissements / revalorisations sur les créances	5 000	1 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	285	- 30 076
Modification des autres provisions techniques	4 000	- 2 000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	34 000	18 000
Augmentation / diminution des créances	116 103	182 269
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 504	708
Augmentation / diminution des dettes	1 303 739	- 345 527
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	15 160	- 700
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1 618 479	- 108 251
Investissements / désinvestissements nets dans des placements de capitaux	- 26 461	- 19 075
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 26 461	- 19 075
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	1 592 017	- 127 326
Liquidités état initial 01.01.	1 230 337	1 357 663
Liquidités état final 31.12.	2 822 355	1 230 337
Variation des liquidités	1 592 017	- 127 326

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2019	2 853 673	177 815	3 031 488
Répartition du résultat de l'année précédente	177 815	- 177 815	-
Fonds propres au 01.01.2020	3 031 488	-	3 031 488
Résultat annuel		150 427	150 427
Fonds propres au 31.12.2020	3 031 488	150 427	3 181 915

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est une fondation au sens des articles 80 ss CC et n'a de ce fait pas de capital-actions.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Annexe aux comptes 2020

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits						
Primes brutes	1 669 998	1 590 941	5.0%	1 669 998	1 590 941	5.0%
Diminution des cotisations	- 17 278	- 107 927	-84.0%	- 17 278	- 107 927	-84.0%
Primes de réassurance	- 828 860	- 742 007	11.7%	- 828 860	- 742 007	11.7%
Primes acquises pour propre compte	823 860	741 007	11.2%	823 860	741 007	11.2%
Charges						
Prestations	- 1 004 456	- 1 076 464	-6.7%	- 1 004 456	- 1 076 464	-6.7%
Prestations du réassureur	521 155	549 995	-5.2%	521 155	549 995	-5.2%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 285	30 076	n/a	- 285	30 076	n/a
Autres charges d'assurance	- 32 554	- 29 525	10.3%	- 32 554	- 29 525	10.3%
Variation des autres provisions techniques	- 4 000	2 000	n/a	- 4 000	2 000	n/a
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 520 140	- 523 918	-0.7%	- 520 140	- 523 918	-0.7%
Frais de gestion et d'administration	- 147 759	- 152 871	-3.3%	- 147 759	- 152 871	-3.3%
Total charges d'exploitation	- 667 899	- 676 789	-1.3%	- 667 899	- 676 789	-1.3%
Résultat technique de l'assurance	155 961	64 218	142.9%	155 961	64 218	142.9%
Autres charges financières	- 6 173	- 2 677	130.6%	- 6 173	- 2 677	130.6%
Produits sur les placements en capitaux	88 136	159 601	-44.8%	88 136	159 601	-44.8%
Charges sur les placements en capitaux	- 53 497	- 25 327	111.2%	- 53 497	- 25 327	111.2%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 34 000	- 18 000	88.9%	- 34 000	- 18 000	88.9%
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 5 534	113 597	n/a	- 5 534	113 597	n/a
Résultat de l'exercice	150 427	177 815	-15.4%	150 427	177 815	-15.4%

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	1 669 998	1 590 941	79 057
Primes de réassurance	- 828 860	- 742 007	- 86 853
Primes rétroactives	4 414	- 82 399	86 812
Amortissement sur cotisations	- 16 692	- 24 528	7 836
Variation de la provision "Ducroire"	- 5 000	- 1 000	- 4 000
Total	823 860	741 007	82 853

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 1 004 456	- 1 076 464	72 008
Part des prestations des réassureurs	521 155	549 995	- 28 839
Total	- 483 301	- 526 470	43 169

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Commissions	- 36 564	- 32 777	- 3 787
Frais d'exploitation divers	- 111 195	- 120 094	8 899
Total	- 147 759	- 152 871	5 112

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 755	- 21 248	1 507
Actions	3 215	- 2 453	762
Autres placements	62 167	- 29 796	32 370
Total	88 136	- 53 497	34 639

Résultats par catégorie

en CHF

Obligations et autres titres à revenu fixe	2020	2019	Variation
Intérêts	15 950	16 859	- 909
Bénéfices réalisés	-	1 282	- 1 282
Pertes réalisées	- 2 394	- 366	- 2 028
Bénéfices non réalisés	6 805	16 897	- 10 093
Pertes non réalisées	- 18 522	- 9 414	- 9 108
Charges sur capitaux	- 332	- 210	- 122
Résultat	1 507	25 048	- 23 541

Actions	2020	2019	Variation
Dividendes	3 003	4 438	- 1 436
Bénéfices réalisés	74	4 110	- 4 036
Pertes réalisées	- 69	-	- 69
Bénéfices non réalisés	138	2 257	- 2 119
Pertes non réalisées	- 2 384	-	- 2 384
Charges sur capitaux	-	-	-
Résultat	762	10 805	- 10 044

Autres placements	2020	2019	Variation
Produits	8 556	10 176	- 1 620
Bénéfices réalisés	3 507	2 350	1 156
Pertes réalisées	- 3 979	- 3 702	- 278
Bénéfices non réalisés	50 104	101 231	- 51 127
Pertes non réalisées	- 23 549	- 4 907	- 18 642
Charges sur capitaux	- 2 268	- 6 728	4 460
Résultat	32 370	98 420	- 66 050

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 363 296	1 296 569	66 727
Actions	57 966	90 207	- 32 241
Liquidités	156 435	181 516	- 25 081
Placements collectifs	696 623	669 370	27 253
Instruments financiers dérivés	8	475	- 467
Autres placements	696 631	669 845	26 786
Total	2 274 329	2 238 137	36 191

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	8	-	8
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		8	-	8

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	475	-	475
Total		475	-	475

6 Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	7 456	8 751	- 1 296
Commissions payées d'avance	1 800	-	1 800
Total	9 256	8 751	504

7 Créances en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	144 605	166 060	- 21 454
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 7 000	- 2 000	- 5 000
Créances envers des réassureurs (parties liées)	521 155	549 995	- 28 839
Impôts anticipés	2 403	1 667	736
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	5 556	24 170	- 18 614
Autres créances	6 454	54 385	- 47 931
Créances coûts de tests COVID-19	-	-	-
Total	673 173	794 276	- 121 103

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 0.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	70 491	- 543	71 034
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance	- 33 567	259	- 33 826
Total	36 924	- 285	37 208

Autres provisions techniques	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	3 000	- 4 000	7 000
Total	3 000	- 4 000	7 000

Variation des provisions techniques - 4 285

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	9.54%	8.18%	
Placements de capitaux	2 274 329	2 238 137	36 191
Provision nécessaire	217 000	183 000	34 000
Provision au bilan	217 000	183 000	34 000

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Commissions à payer	-	-	-
Autres passifs transitoires	27 060	11 900	15 160
Total	27 060	11 900	15 160

11 Dettes en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	2 106	-	2 106
Primes encaissées d'avance	1 144 671	245 798	898 873
Comptes de passage ⁽¹⁾	333 292	17 385	315 907
Engagement envers des réassureurs (parties liées)	828 860	742 007	86 853
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	-	-
Total	2 308 929	1 005 190	1 303 739

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Services SA et Mutuel Assurance Maladie SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 29 avril 2021.

Engagements conditionnels

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Mutuel Assurance Maladie SA:	Contrat de réassurance liées aux prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal

Utilisation du résultat

en CHF	2020	2019
Bénéfice reporté	-	-
Résultat de l'exercice	150 427	177 815
Bénéfice disponible	150 427	177 815
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 150 427	- 177 815
Solde du bénéfice à reporter	-	-

Au Conseil de fondation de la
Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie, Neuchâtel

Lausanne, le 29 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 21) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al.3 CC en liaison avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 83b al.3 CC en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Hôtel de Ville – 2000 Neuchâtel

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

